

# Chalette

Ce vendredi 6 novembre, entouré de mon équipe, j'accueillais les jeunes diplômés dans la salle de réception de l'Hôtel de ville. En observant tous ces jeunes, différents, enthousiastes, libres, l'idéal républicain forgeant mon action trouvait une motivation supplémentaire. Tous ces jeunes visages m'ont rappelés la chanson de Jean Ferrat « Ma France ». Cette France que nous aimons, que nous chérissons lorsqu'elle incarne les idéaux révolutionnaires de 1789 : Liberté, Égalité, Fraternité. Aujourd'hui renforcés par les idéaux de Solidarité et de Laïcité. Dans notre belle ville, où nous sommes tous Chalettois, notre ciment commun c'est l'amour de notre cité, de son rayonnement dans le respect des idéaux républicains. Alors rejetons ce faux débat dont le seul objectif est de détourner les français des problèmes du moment. À l'heure où nous célébrons la chute du mur de Berlin, faisons en sorte qu'un autre mur ne nous emprisonne dans la peur, la division et la désespérance. La France, celle dont nous sommes fiers, est celle qui brise les murs et construit des ponts.

Le conseiller Général Maire  
Franck Demaumont

## Place

Journal municipal / N° 107  
> 23 novembre 2009

## Commune



## Sommaire

- Les 60 ans de l'usine Redex (Page 2)
- Sécurité routière (Page 3)
- Festival du Livre Engagé (Page 7)



Inauguration de la rue Lucie Aubrac (Page 4)



# Jeunes diplômés et boursiers à l'honneur

La salle des mariages était pleine à craquer ce vendredi 7 novembre, non pas pour accueillir de futurs mariés et leurs invités, mais des jeunes chalettois fraîchement diplômés. C'est en effet cette salle de réception que les élus chalettois avaient choisie pour accueillir et féliciter tous ces jeunes gens et jeunes filles, pour le travail accompli. Brevet, bac, master ou autres, quelque soit le diplôme chacune et chacun a reçu les félicitations et les encouragements des élus, ponctués par les applaudissements des parents et amis fiers de leur réussite.

Félicitations et encouragement accompagnés aussi d'une clé USB, ce qui n'était pas pour déplaire à cette jeunesse dont émergeaient les couleurs de Chalette. Ici personne ne se posait



Bernard Patureau, Maire adjoint aux affaires scolaires félicitant l'une des diplômées.

la question d'une quelconque identité, toutes et tous étaient réunis dans la maison du peuple parce qu'ils étaient chalettois, parce qu'ils avaient travaillé dur, parce qu'ils étaient heureux de se retrouver ou de faire connaissance. Ici pas de frontière, pas de barrière sinon

celle des chemins que chacune et chacun avait déjà ou allait ou espérait emprunter. Et c'est donc tout naturellement et avec une pointe de curiosité que cette assemblée a reçu avec émotion le témoignage d'un jeune palestinien en visite en France.

Mais la soirée n'était pas terminée pour autant puisque pendant l'apéritif (jus de fruits bio, soda etc..) qui leur était proposé, une main innocente a procédé au tirage au sort d'une tombola, qui a permis à plusieurs de ces jeunes diplômés et/ou boursiers de gagner de superbes lots : appareil photo numérique, webcam, montre etc... Une soirée rafraîchissante et dynamique qui ne manquait pas de piquant !

B. Taleb



## Les jeunes qui s'investissent pour la bonne cause !

Durant les vacances de la Toussaint, le club ado a organisé de nombreuses activités pour les jeunes de la ville. Au total, **une cinquantaine d'adolescents a participé aux diverses animations de quartiers**. Jeux de société, atelier d'éveil musical, stage foot, multi-sports ont été mis en place. Mais le temps fort de ces vacances, c'est avant tout le volontariat des jeunes. Ces derniers ont en effet été sensibilisés au bénévolat et à la solidarité en fabriquant pendant plus d'une semaine de belles mosaïques qui ont ensuite été vendues aux clients de Super U. Tous les bénéfices ont été reversés à l'association « vaincre la mucoviscidose ». Les jeunes se sont ainsi fortement mobilisés pour la bonne cause.

D. Creff

## Les 60 ans de l'usine Redex

**A l'occasion de son 60<sup>ème</sup> anniversaire, l'entreprise Redex de Ferrières qui emploie de nombreux chalettois, a organisé une matinée « portes ouvertes » samedi 24 octobre.**

Bien que le chômage soit de nouveau en hausse et que de nombreuses entreprises ferment, certaines sociétés dans l'agglomération s'en sortent plutôt bien. C'est le cas de l'usine Redex de Ferrières, spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de systèmes de transmission de haute technologie.

Au cours d'une matinée portes ouvertes, 1200 personnes ont visité les lieux, commentés par des employés fortement mobilisés. Le public a ainsi découvert l'ensemble des pôles fabrication, contrôle, étude, stockage de l'usine qui affiche une excellente santé financière.

Selon Bruno Grandjean, directeur de Redex, les secrets de cette réussite vien-

ent du fait que « l'entreprise développe des métiers de niches dans lesquels il reste une activité importante. Grâce à notre diversification à travers le monde, nous parvenons toujours à trouver des investisseurs qui sortent de nouveaux produits et qui ont besoin de nouvelles machines. Nous sommes aussi très bien placés dans le marché de la transformation du cuivre. On arrive ainsi à garder le cap malgré les turbulences actuelles mais on doit rester vigilant. Il est encore possible de faire du made in France mais pour cela, il faut innover, exporter et être très performant en production. »

Le conseiller-général maire Franck Demaumont qui était convié aux 60 ans de l'usine et qui soutient l'emploi dans la



Le maire aux côtés du Pdg de l'entreprise Redex Bruno Grandjean, le jour des portes ouvertes

région, n'a pas manqué de féliciter le directeur de Redex pour cette réussite.

Déborah Creff

# La sécurité routière, une préoccupation quotidienne

*La sécurité routière est l'un des chevaux de bataille de la ville de Chalette, de nombreuses campagnes d'affichage l'attestent. Vitesse et stationnement sont régulièrement contrôlés par la police municipale de la ville. Pour les cyclistes, en cette période automnale, être bien vus est très important et pour cela certaines règles sont à respecter. Rappel de certaines d'entre elles avec Eric Peltier, chef de la police municipale de Chalette.*

## CPC/ Depuis un certain temps, le stationnement change sur la commune ?

**Eric Peltier** – Le stationnement unilatéral, alterné par quinzaine, est la règle dans toute la ville (stationnement côté impair du 1 au 15, et côté pair du 16 au 31). Cependant, depuis quelques années, la municipalité met en place des règles de stationnement en quinconce pour stopper la vitesse, ainsi que remettre les véhicules sur la chaussée et non sur le trottoir. La première disposition que l'on peut citer en exemple c'est la rue Jean Jaurès, une deuxième rue va être aménagée dans ce sens c'est la rue Carnot. Les véhicules seront enlevés du trottoir. Pour d'autres rues où les voitures stationnent sur la totalité du trottoir, une campagne va être menée pour qu'elles stationnent le long des trottoirs afin que les piétons et personnes à mobilité réduite, récupèrent leur lieu de passage. En effet il est inadmissible qu'une personne à mobilité réduite ou même une personne avec son landau soit obligée d'emprunter la chaussée pour continuer son trajet sur une même rue. Ce type de stationnement permet aussi de réduire fortement la vitesse sur certains de ces axes, ce qui les rend plus sûrs.

## CPC/ Nous arrivons dans une période où il y a beaucoup de brouillard, où la nuit tombe beaucoup plus tôt. Pour les vélos, l'éclairage est très important en cette période.

**E.P.** – Oui c'est exact, et malheureusement beaucoup de vélos sont mal éclairés, voire pas du tout. Donc nous, police municipale, allons mener une petite campagne de prévention au niveau des 2 collèges, Eluard et Picasso. Nous allons rappeler la réglementation en adressant un courrier aux parents pour leur signaler les infractions constatées et après si il y a lieu, si les collégiens ne se mettent pas en règle nous engage-



rons une campagne de répression. Il faut savoir que chaque roue de vélo doit être munie de catadioptrés et que chaque bicyclette doit être équipée d'un éclairage avant et arrière. Le gilet fluo n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé pour être vu ; c'est vrai que ce n'est pas très design pour les jeunes mais question sécurité routière c'est ce qu'il y a de mieux.

## CPC/ Que propose la police municipale en matière de prévention des jeunes ?

**E.P.** – Nous intervenons dans les écoles élémentaires dans les classes de CE2 et de CM2. Les agents de la police municipale se déplacent par demi-journées ou journées entières. Pour les classes de CE2



nous leur inculquons les règles de base du piéton : où traverser, comment traverser, ce qu'il faut faire, regarder à droite et à gauche. Et pour les CM2, nous leur donnons les bases sur la circulation en vélo, car le deux roues doit respecter la réglementation routière, s'arrêter à un stop, à un feu tricolore rouge de surcroît. Sur une demi-journée : la théorie, et l'autre demi-journée : la pratique. Nous leur transmettons ces principes de base et ensuite avec les responsables de l'établissement et maîtres ou maîtresses nous pouvons organiser des sorties sur une demi-journée ou une journée entière pour appliquer les règles.

## CPC - Les jeunes sont-ils bien réceptifs quand la police municipale se déplace dans leur établissement ?

**E.P.** – Oui, c'est une formation qui est très bien vue par les jeunes, cela permet aux policiers de se faire connaître. Derrière l'uniforme ce sont aussi des personnes qui leur donnent et expliquent des règles. Les jeunes voient que le policier est humain et que ce n'est pas un robot. Le premier but d'une police municipale en général c'est la prévention.

*Propos recueillis par Patrice Avezard*



# les réunions publiques se poursuivent... Échos

## Kennedy-Château Blanc, rue Saint Just

Mardi 20 octobre, les élus de Chalette sont allés à la rencontre des habitants du quartier Kennedy-Château Blanc afin de leur présenter les futurs aménagements prévus sur la plaine.

Parmi eux, notons la construction d'ici quelques mois d'une quarantaine de logements sur « l'îlot neuf » face à l'école Pierre Perret ; d'autres devraient suivre le long du Solin. Les immeubles des rues Saint-Saëns, Honegger et Saint-Sébastien, qui devraient être prochainement démolis laisseront place à un grand espace vert de détente et jeux. Une grande surface légumes, fruits et viandes devrait s'installer pratiquement en face du Super U.



La maison de quartier du Château-Blanc actuellement en travaux accueillera dans quelques semaines des services nouveaux à la population. Il sera possible d'y trouver des activités périscolaires, d'autres avec le SMJ et pendant les petites vacances. Il y aura également un accueil social en direction des familles qui ont besoin d'accompagnement. Une régie de quartier qui vise à permettre aux habitants qui sont les plus éloignés de l'emploi de retrouver une activité dans le cadre d'une économie solidaire, en s'occupant des espaces publics, des espaces verts ou encore de l'entretien des cages d'escaliers, tout cela en collaboration avec les bailleurs sociaux.

P. Avezard

## 24 octobre, gué aux biches

Cette rencontre s'est déroulée en deux temps. Un premier qui a consisté en la visite des aires de jeux et des espaces paysagers situés sur le derrière des immeubles et un deuxième, réservé à un échange avec les habitants. C'est de fait celui qui semblait le plus attendu d'un côté comme de l'autre des protagonistes. Si le contenu de cette confrontation a été riche, parfois passionné, les solutions à apporter semblent moins évidentes ou demandent un travail de fond de plus ou moins longue haleine. **Les principales questions évoquées par les résidents tournaient autour :**

- **de nuisances visuelles et malodorantes** dans les cages d'escalier
- **de la délinquance juvénile** (bruit, drogue, insultes..) en bas de immeubles
- **des incivilités diverses**, effectuées quelques fois par des adultes

À noter que si les résidents trouvent ces situations inadmissibles et pesantes, beaucoup de ceux qui étaient présents aspirent à vivre



ensemble. Ils souhaitent un travail sur le relationnel, le respect et le dialogue. Mais regrettent aussi la non mixité sociale. Pour eux celle-ci serait une partie

de la solution. Pour ces intervenants ce lot d'immeubles est devenu un ghetto. Le maire attentif à ces doléances a promis de proposer un rendez vous avec Hamoval pour engager un travail social avec les familles, lequel serait suivi d'une rencontre avec les élus et les locataires pour esquisser des solutions. Pour Franck Demaumont, il faut recréer du lien social, travailler ensemble en organisant des initiatives telles la fête des voisins.

B. Taleb

## Lancy, réunion publique au restaurant scolaire du Lancy

Une réunion publique s'est tenue vendredi 23 octobre au restaurant scolaire du Lancy. Le projet du nouvel aménagement des abords de l'école rue Ferdinand Buisson a été présenté aux habitants.

L'opération, dont le coût s'élèvera à 180 000 euros, a pour but de sécuriser l'entrée des deux écoles, maternelle et primaire. De plus, un espace partagé sera



créé, avec priorité aux piétons.

La rue Ferdinand-Buisson restera ouverte dans les deux sens de circulation et la vitesse sera limitée à 20 km/h.

Des places pour les personnes à mobilité réduite sont également prévues avec un accès direct à l'établissement scolaire. Tous ces travaux devraient débuter au printemps prochain.

D. Creff

## Prochaines rencontres :

- Mardi 24 novembre - 17h00 Cité de Langlée - 18 h 30 rue G. Nourry
- Mercredi 25 novembre : 17h30 : rue Carnot (organisation du stationnement)
  - Vendredi 27 novembre : 17h30 : Croix des anglais
- Mercredi 2 décembre : 17h00 visite rue A. Gide - Immeubles Malraux
- Mercredi 16 décembre : 11h00 inauguration des rues Lucie Aubrac, Aimée Césaire, Hélène Villechenon  
A cette occasion, la ville aura l'honneur de recevoir Raymond Aubrac. (Nous y reviendrons dans le prochain numéro).

## Une deuxième classe orchestre à l'école Vivier Boutet

**Avec le concours de l'APSAM, une 2<sup>ème</sup> classe orchestre a vu le jour à la rentrée de septembre au sein de l'école.**

Une réception pour la remise des instruments aux jeunes élèves a eu lieu le 6 novembre dernier. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle classe de CE2.

Ce projet accepté sans problème par l'inspection d'académie a bénéficié de nombreux partenariats : celui bien sûr de la ville de Chalette (qui prend en charge le coût des 9 professeurs de l'école de mu-

sique de Montargis), de la région Centre et ceci même si les écoles n'entrent pas dans ses compétences, de l'A.P.S.A.M. ... Le maire Franck Demaumont présent à cette remise d'instruments a lancé l'idée de voir une autre classe orchestre sur la ville, « **pourquoi pas à Vésines ?** ».

*P. Avezard*



## Judo Club : une rentrée sportive très dynamique

Les inscriptions s'enchaînent et le renouvellement de la majeure partie des licencié(e)s montrent la bonne santé de l'association. Son équipe d'éducateurs présente depuis sa création en 1998, combinée à la force d'investissement de ses dirigeant(e)s permettent d'aboutir à des objectifs qui de saison en saison améliore la qualité pédagogique.

Ainsi, **suite à la participation active à la Fête du sport de Septembre, le club a enchaîné sur l'organisation de son traditionnel tournoi qui s'est déroulé le dimanche 5 octobre.** Une journée exceptionnelle de part le nombre d'enfants avec un total de 243 participants et participantes pour 17 clubs présents.



Les catégories garçons et filles en minimes, benjamins, poussins et mini-poussins ont offert des combats de très bonne qualité, avec un comportement exemplaire. A cela s'ajoute, comme chaque année, la présence de notre championne Christelle Faure, multiple médaillée au plus haut niveau national européen et mondial, qui a proposé une animation aux plus jeunes, remis un certain nombre de récompenses et signée des dizaines de judogis, ceintures et autres supports. Le tournoi s'est clôturé par la remise du trophée «challenge Christelle Faure» qui a été remporté par le club de Sully sur Loire, talonné de très près par les J3 sports Amilly.

## Cimetières : des allées plus accessibles !

**Comme nous l'avions annoncé dans un précédent numéro de CPC, la ville a entrepris des travaux dans les deux cimetières de la commune.**



Ces derniers avaient pour but de permettre et / ou d'améliorer l'accessibilité des tombes aux personnes à mobilité réduite notamment.

C'est désormais chose faite pour la première tranche ! Des tapis en enrobé ont été réalisés pour les allées principales permettant ainsi une meilleure accessibilité aux stèles et une amélioration certaine pour le déplacement dans les deux cimetières.

Dans le même temps, la ville a profité de cette période pour créer au Bourg, un aménagement paysager et des places de parking rue Léon Blum, même s'il reste une petite partie à réaliser.

Le tout ayant été terminé avant la Toussaint, comme le précise Gérard Charrier, Directeur des Services Techniques.

*B.Taleb*



**OBJETS TROUVÉS :** De nombreux objets trouvés sur la voie publique sont rapportés en Mairie. Ils sont à votre disposition au service population à l'Accueil



## Boire de l'eau du robinet c'est écologique et sain !

Si disposer d'une carafe d'eau du robinet sur la table fait partie du décor des restaurants français - et des restaurants scolaires de la ville de Chalette depuis au moins 15 ans - cet état de fait ne va pas de soi partout.

Aussi les élus Chalettois ont décidé de généraliser cette pratique dans tous les établissements qui dépendent de leur compétence.

Désormais que ce soit dans les restaurants scolaires, ou lors des séances du conseil municipal, ce sera l'eau du robinet qui prônera sur les tables. **La ville dispose d'un réseau d'eau potable de qualité, il n'y a donc pas de raison de ne pas en profiter.** C'est du moins l'avis du maire de Chalette qui vient de conclure un partenariat avec la Lyonnaise des Eaux afin de valoriser et de promouvoir la consommation de l'eau du robinet. Cette eau est en effet excellente et la denrée la plus surveillée, la moins chère et la plus écologique. Et puis valoriser cette eau c'est aussi éviter les déchets plastiques : plus de bouteilles à jeter. En

effet grâce au partenariat, la Lyonnaise des Eaux, va fournir à la ville 300 carafes à l'effigie de la ville et sur lesquelles figurera la composition de l'eau (valeur moyenne en mg/l du calcium, du magnésium, sodium, potassium, chlorures, silice).

### Des gobelets 100% biodégradables...

En complément, la municipalité va investir dans l'achat de gobelets à base d'amidon de maïs (100% biodégradable dans les deux mois qui suivent leur utilisation) pour ses fêtes et cérémonies. Une fontaine à eau émanant du réseau d'eau potable a également été installée dans le hall de l'hôtel de ville. Par ces actions la ville entend conjuguer ses discours avec des actes concrets. Elle s'est publiquement engagée dans le développement durable et elle tente de le prouver concrètement.

Mais n'entendons nous pas déjà monter au loin les sirènes de la déconvenue: *est-on sûr de la qualité de l'eau ? Et si celle-ci se dégradait, ne risquons nous*



*pas d'être victimes de désordres gastriques ou autres ?* Que l'on se rassure ; l'eau du robinet subit des contrôles draconiens réguliers notamment par la D.A.S.S. qui sont transmis à l'autorité municipale. S'il arrivait par hasard qu'une analyse présente une quelconque anomalie, l'eau du robinet serait retirée immédiatement des établissements. Que l'on se rassure donc. Et puis n'oublions pas qu'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à cette eau potable ! Alors ne la boudons pas.

*B.Taleb*

## DÉCLARATION DE PUITTS OU FORAGES

Un décret du 2 juillet 2008 – complété par deux arrêtés du 17 décembre 2008) - impose aux communes de tenir **un registre pour répertorier les déclarations relatives à la réalisation d'un « dispositif de prélèvement, puits ou forage destiné à un usage domestique »**. Ainsi, tout propriétaire d'un tel ouvrage doit le déclarer, un mois avant le début des travaux en mairie, avec un complément d'informations à fournir le mois suivant l'achèvement des travaux (analyse de la qualité de l'eau et modifications éventuelles). Un contrôle effectué par la Lyonnaise des eaux est réalisé après achèvement des travaux avec nouveau contrôle tous les 5 ans. Un bilan des contrôles doit être adressé à la commune chaque année.

**Pour les dispositifs achevés ou entrepris avant le 1<sup>er</sup> décembre 2008, la déclaration doit être faite avant le 31 décembre 2009.**

## Culture



## Carnets de Voyages

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'AGA-FOR, association Gâtinaise de Formation qui a pour objet la formation continue, le bilan de compétences et l'insertion professionnelle a proposé « **les carnets de voyage** ».

Ces carnets de voyage s'adressent aux habitants adultes des différents quartiers de l'agglomération montargoise qui souhaitent améliorer leurs connaissances en français, mais aussi découvrir leur ville ou des lieux qu'ils ne fréquentent pas habituellement.

Il s'agissait pour les participants de partager de manière orale, écrite ou graphique leur découverte de lieux qui leur étaient jusque là inconnus. Une dizaine de femmes venant de Chalette (Kennedy, Vésines, Lancy) ainsi que du quartier de la chaussée à Montargis ont participé cette année à cette initiative culturelle. Ces carnets de voyage ont donné lieu à une exposition qui est visible jusqu'à la fin de ce mois de novembre à la médiathèque de Chalette aux heures d'ouverture habituelles.

*Patrice Avezard*

# Artistes dans la rue !

Chalette a célébré samedi 24 octobre la journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, à l'occasion du passage à l'heure d'hiver, professionnels et passionnés des Arts de la Rue se sont emparés en France de l'unique journée de 25 heures. La ville de Chalette a participé pour la première fois à cet événement. La commune est ainsi devenue le théâtre d'expressions libres de tous les groupes musicaux, artistes, amateurs, poètes, chanteurs, danseurs, peintres. À travers les rues, les places, les jardins, chacun était libre de manifester sa présence, sa créativité et son inventivité.



Danses indiennes, exposition de peintures, poésie, concert de luth, relookage de meubles. Les Chalettois ont pris avec beaucoup de plaisir possession de leurs rues et ont pu exprimer leurs talents artistiques. Valérie Abramovicz, chargée

de la culture, est satisfaite de cette journée : « C'est une opération réussie car nous avons touché des personnes dans leurs gestes quotidiens. Cela a été l'occasion pour certains de passer un moment agréable en musique, d'admirer des tableaux et de faire de jolies rencontres. »

Déborah Creff

Poème de Linda Martinez, sur le thème de la paix :

## “La clef du monde”

La paix est la clef,  
Il faut la trouver  
Pour ouvrir cette porte,  
Cette clef n'est pas morte.

Ouvrir ce monde, cette paix  
Nouvelle qui nous apparaît,  
La clef dans notre tête

Pour la paix n'est pas bête.

Ce monde qui est si grand et petit,  
La paix est la clef de tous nos soucis,  
Ouvrir cette porte sans malaise  
Pour que tout le monde soit à l'aise.

La paix de ce monde heureux,  
La paix de ce monde joyeux,  
La clef du bonheur  
Est la clef du cœur.

## MICRO-TROTTOIRS...



**LINDA MARTINEZ, 53 ans, employée dans le commerce :**

Je participe à cette journée culturelle car j'adore montrer ce que je sais faire. Cela me permet de rencontrer des gens et je suis contente de leur faire plaisir grâce à la lecture de mes poèmes. J'écris des poésies depuis l'âge de 14 ans sur divers thèmes tels que la paix, la nature, les animaux. J'ai écrit plus de 500 poésies, cette activité artistique me plaît beaucoup.



**PATRICIA GUET, 50 ans, retraitée :**

Pour cette journée « rues libres », je présente des tableaux sur l'Afrique ainsi que du relookage de meubles. J'ai profité de cette opération pour me faire connaître car j'ai décidé d'ouvrir mon atelier. On pourra y faire de la peinture à l'huile, acrylique, du relookage de meubles, mosaïques ou encore des serviettes collées... Ce lieu qui ouvrira en novembre, sera destiné à la fois aux enfants et aux adultes. Il est situé rue Gambetta à Chalette. A l'étage, des cours (de langue arabe, français, anglais, d'aide au devoir) seront donnés.



# Festival du livre engagé

C'est une première sur la commune. Un festival du livre engagé va se tenir les 28 et 29 novembre au Hangar de Chalette.

Cet événement culturel est organisé par l'association « Autrement, Autres Mots » créée par un réseau d'associations du Gâtinais engagées au plan social, culturel et médiatique : Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Les Amis du Monde Diplomatique du Gâtinais, Amnesty International, Artisans du Monde, Collectif Immigrés, Groupe Gaston Couté, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP). Ce festival donnera accès à une large palette de livres en prise avec le climat actuel d'interrogations sur le devenir économique, social, humain de nos sociétés mais aussi avec notre quotidien ébranlé

par les précarités grandissantes, l'insécurité sociale, les dégradations économiques, climatiques et sanitaires...

Le programme de ces deux jours de convivialité sera très diversifié avec des stands de livres tenus par une vingtaine d'associations locales, des espaces libraires, éditeurs, des café-débats, des projections de films, de la musique, des jeux coopératifs. Ce festival du livre sera aussi l'occasion d'offrir un cadeau original et utile à l'approche des fêtes de fin d'année. **L'entrée est libre. Horaires : le samedi 28 novembre, le festival sera ouvert de 10h à 20h et le dimanche 29 novembre de 10h à 18h.**

Déborah Creff

## Programme complet des animations :

>>> Samedi 28 novembre : 10h-20h

- 11h30 : Inauguration du festival.
- 14h30 : Café – débat « Le monde à l'envers », Atlas 2010 du Monde Diplomatique, avec Cécile Marin, Cartographe.
- 15h30 : « Boycott, désinvestissement, sanction » en Palestine, avec Nicolas Shahshahani.
- 16h30 : Un auteur – un livre « Ne pas perdre sa vie à la gagner » avec Baptiste Mylondo.
- 17h30 : KRAM'PEUTT en concert, chansons folkloriques par Olivier Decool.
- 18h15 : Film sur l'Altertour 2008 « On revient sur terre » avec la réalisatrice Suzanne Kôrösi (sous réserve).

>>> Espace de jeux coopératifs autour du Commerce Équitable, avec Érika Girault d'Artisans du Monde :

- 10h30 – 12h : jeu du sac en papier pour les 7-12 ans.
- 15h – 16h30 : jeu du commerce mondial de 14 à 74 ans.
- 17h – 18h : Radio Conso : jeu pour ados et adultes.

>>> Dimanche 29 novembre : Journée internationale de solidarité avec la Palestine : 10h – 18h.

- 10h30 : Contes palestiniens par « Chimère et Mélusine ».
- 11h : Poèmes de Mahmoud Darwish par « Chimère et Mélusine ».
- 14h : Un auteur – un livre « Les sans papiers » avec Jean-Pierre Perrin.
- 15h30 : Projection d'un film sur la Palestine.
- 17h : Retours de Palestine : témoignages.

Participeront également à cette initiative les « Amis de l'Huma ».



## Bouche à oreille...

## Informations diverses :

## Comités de quartier :

- Kennedy-Château-Blanc - Réunion 25 novembre à 18h - Salle polyvalente P. Perret  
- Pontonnerie : Réunion 2 décembre à 18h à la Maison des associations

**U.N.R.P.A Bourg-Lancy** : Assemblée générale le 26 novembre à Aragon à 14h30.

**Consultations des nourissons** : lundi 30 novembre de 13h30 à 17h au centre social rue des écoles à Vésines – le jeudi 26 novembre de 13h30 à 17h - le mercredi 25 novembre 2009 de 8h30 à 12h – centre médical social – 93 rue de Villemandeur - quartier de la pontonnerie

**Vendredi 4 décembre** : Médailles du travail - 18h00 Maison des Associations.

**Accidents prévention secours** : formation aux premiers secours à enfant (0 à 7 ans) les jeudi 10, mardi 15, jeudi 17 décembre de 19 h 30 à 22 h 00. Participation aux trois cours obligatoire. Maison des associations - salle Michel Kister. Réservation obligatoire avant le 5 décembre. Participation 40€ - tel : 02.34.26.03.12 ou 02.38.93.77.69

**Ablette chalettoise** : Fermeture de la pêche du 13 novembre au 18 décembre inclus. Réouverture le 19 décembre à 8h avec la carte de l'ablette 2010. Assemblée générale le 27 novembre à 18h - Maison des associations.

## Solidarité :

**Association ASSOPARK** : 26 novembre 14h30 – Maison des Associations avec le professeur Gilles Fenelon de l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Prochaines rencontres : 28 novembre, 19 décembre de 14h30 à 16h30 – Maison des associations – Pour rappel, cette association s'adresse aux personnes touchées par la maladie de Parkinson et leurs aidants, aux amis, proches, bénévoles, professionnels du domicile, et à toute personne qui souhaite mieux connaître cette maladie. Contact : Suzanne Moulin – 06.82.97.53.67.

**Restos du cœur** : Ouverture officielle le 30 novembre. Inscription les lundis et les jeudis toute la journée sur rendez vous – Tel : 02.38.93.05.01

**Seniors et Handicap** : un nouveau service d'aide à domicile vient de voir le jour : aide dans les actes de la vie courante (aide à la toilette...), aide ménagère et domestique, accompagnement (sorties, démarches administratives...), garde malade (sauf soins). Service 7 jours sur 7. Prestation de qualité par du personnel qualifié et diplômé. Devis gratuit – Contact : 06.63.54.32.80 ou 02.38.98.92.53.

**Noël de la solidarité** : 5 décembre à 15h au Hangar.

## Cérémonie du 11 novembre

Pour la 91<sup>ème</sup> fois, la France a commémoré l'armistice de la guerre 14-18.

À Chalette, la cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts en présence d'élus, de porte-drapeaux d'associations patriotiques, de simples citoyens et de nombreux enfants venus des écoles élémentaires de la Pontonnerie, du Lancy, de Vésines et de Pierre Perret. Cette commémoration a vu deux premières, tout d'abord la participation du tout nouveau président de la FNACA de Chalette, Bernard Véron qui vient de succéder à Gérard Vaillant et surtout la prise de parole d'une jeune dans ce type



de cérémonie, en la personne de Margaux Fourmier élève au collège Paul Eluard qui a lu le message de l'UFAC\*. Le maire de Chalette, Franck Demaumont a souligné l'importance du devoir de mémoire et de paix dans lequel la ville est engagée. Il a aussi tenu à rendre hommage au 1 million et demi de poilus morts et aux millions de blessés.

P. Avezard

\* Union Française des Anciens Combattants



## Voter, c'est s'exprimer

**Vous envisagez de participer aux prochaines échéances électorales, à savoir les élections régionales des 14 et 21 mars mais vous n'êtes pas inscrit (e) sur les listes ou n'avez pas effectué votre changement d'adresse. Pas de panique !**

Vous avez jusqu'au 31 décembre, dernier délai pour accomplir cette démarche. Passé ce délai, il sera trop tard et vous ne pourrez pas voter pour les Régionales. Pour vous inscrire il suffit de vous présenter au service Elections de la mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription, pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription. **Pour tout renseignement complémentaire contacter le 02.38.89.59.57**

## Faire part

*Nls sont venus au monde* : LY Faty, BARTHOD-TONNOT Tristan, VERRIEN Rayan, SAYDAM Sena, GONCALVES Julia

*Nls se sont unis* : LAHRICHA Saïd - VANDEN BROECK Gwanaëlle

*Nls nous ont quittés* : PINARD VEUVE LORET Hélène, LUCIEN Jean, CAYRET Cevat, PROIËTI Alain, HOURDEQUIN Christopher

## Rencontres d'octobre

Il y a quelques jours, se clôturait le millésime 2009 des rencontres d'octobre. Une fois de plus les retraités de Chalette et leurs associations ont démontré que ce n'était pas parce qu'ils avaient quitté la vie professionnelle qu'ils étaient pour autant inactifs. **Durant tout le mois, nombreuses activités se sont enchaînées : cinéma, randonnée, belote, rencontres intergénérationnelles, théâtre, danse etc...** le signe qu'à 60 ans et plus, il est encore temps de commencer une nouvelle vie, débarrassé des contraintes professionnelles ! Un grand bravo à nos aînés pour ce dynamisme encourageant...



## Téléthon

**Samedi 5 décembre  
Maison des associations**

Activités tout au long de la journée à la piscine. Soirée de clôture à partir de 20 h 00 - Prix du repas : 10€ sans boisson. Repas sur réservation uniquement au 02 38 98 87 92, avant le 30/11. L'ensemble des bénéfices sera reversé au Téléthon. À 22 h 30, Chalette accueillera les sportifs de «Relais pour la vie», (course à pied et V.T.T) qui arriveront de St Genis Laval (69) avant qu'ils se rendent à Paris en direct sur le plateau de télévision.